

LA CHLOROSE

AGROFICHE N° 18/30

FÉVRIER 2026



Credit photo - Laboratoire Natoli & associés



LES SYMPTÔMES

- Jaunissement général des organes verts de la vigne ;
- Décoloration jaune pâle du limbe à l'exception des nervures et des parties situées à proximité des nervures ;
- Feuilles de l'extrémité du rameau les plus atteintes ;
- Stade avancé : décoloration de tout le limbe (même les nervures) en une teinte blanc ivoire, dessiccation du limbe vers les parties entre les nervures, chute possible de la feuille

MÉTHODES DE LUTTE

Lutte préventive

L'adaptation du porte greffe au type de sol fait partie de la lutte préventive (importance de l'analyse de sol avant plantation).

Lutte curative

Le fer est naturellement présent dans le sol, sous forme d'oxyde ou d'hydroxyde peu disponibles pour la plante en sol calcaire. La forme chélate (qui « protège » le fer de cette immobilisation) est donc la plus efficace.

CAUSES

- Carence directe en fer (carence vraie) : observée dans les sols très pauvres en fer ;
- Carence induite en sol calcaire : l'abondance des ions carbonates (pH élevé, printemps pluvieux) freine l'absorption du fer de la vigne ;
- Carence physiologique en sol calcaire : absorption du fer, rendu ensuite non assimilable par la plante à cause de l'abondance des ions bicarbonates.

EFFETS FAVORISANTS

- Excès d'eau
- Sols tassés
- Charges excessives
- Faible taux de matière organique et richesse en calcaire actif
- Cépages sensibles (cf. Syrah)

APPORT AU SOL

	FORME	STABILITÉ UV	PH DU SOL	DOSE	EPOQUE
Chélates de fer	EDTA, DTPA	1	Si pH sol < 7		- avant le débourrement ou en végétation. - enfouir à 30 cm avec coutre (les chélates sont sensibles aux UV, ils peuvent perdre en efficacité) - avec épandeur adapté (1000 L/ha) - application sur 2 ou 3 ans
	EDDHA	1 million de fois plus stable que EDTA	Si pH sol > 7	Dose conseillée : 40 kg/ha	
	HBED	10 000 fois plus stable que EDDHA	Si 3,5 < pH sol < 12	Dose réduite : 20 kg/ha	

APPORT FOLIAIRE

	FORME	DOSE	EPOQUE
Chélates de fer	Variable selon les produits	Variable selon les produits	Pendant la phase de croissance

Les apports foliaires sont à appliquer lors des premiers traitements, parfois après vendange pour la mise en réserve. En fonction de la météo printanière, de l'historique de la parcelle, des premières analyses pétiolaires,...En cas de chlorose grave et récurrente, ils ne peuvent pas régler le problème seuls.